



Deux emplois même entreprise

Par **LB91**, le **21/01/2024** à **18:39**

Bonjour,

Depuis plus de deux ans, je suis cadre en région parisienne. Dans mes tâches et dans mon contrat signé en 2021, je suis, entre autre, responsable de la stratégie et performance de deux entreprises achetées par mon groupe (J'ai un contrat avec la maison mère).

Fin 2021, suite au départ du directeur général d'une de ces deux entreprises "filles", j'ai du endosser ce rôle de directeur en plus donc de mon travail. Je figure dans les statuts en tant que directeur général, mes tâches sont lourdes évidemment et je cumule depuis les deux responsabilités.

Je n'ai jamais eu d'avenant à mon contrat de travail, aucune rémunération supplémentaire etc.. mon seul contrat est celui que j'ai signé à mon arrivée dans le groupe.

Ma question est la suivante: Est-ce légal/normal de la part de mon entreprise de me faire faire tout ceci sans avenant à mon contrat de travail ?

Je précise que je suis sous contrat cadre donc pas de comptage des heures travaillées.

Merci par avance

LB